

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergies renouvelables Question écrite n° 25467

Texte de la question

M. Frédéric Barbier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les actions à mener en faveur du développement de la méthanisation agricole, et sur les intérêts de cette nouvelle forme d'énergie verte. Lors des travaux du Grenelle de l'environnement I et II, il a été jugé que ce mode de traitement des déchets et de production d'énergie décentralisée méritait d'être encouragé. La méthanisation fournit du biogaz que l'agriculteur peut valoriser mais aussi un nouveau fumier possédant de meilleures vertus fertilisantes, avec une teneur en azote plus élevée. Cette pratique pour les agriculteurs est un bon moyen de bonifier les déchets. Il souhaite connaître le point de vue du Gouvernement sur l'avenir de la méthanisation en France ainsi que les conclusions du récent rapport sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Barbier

Circonscription: Doubs (4e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25467 Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 avril 2013, page 4643 Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)